

AVS : projet contesté : égalité, disent-ils...

Autor(en): **pbs / sl**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **75 (1987)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278167>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

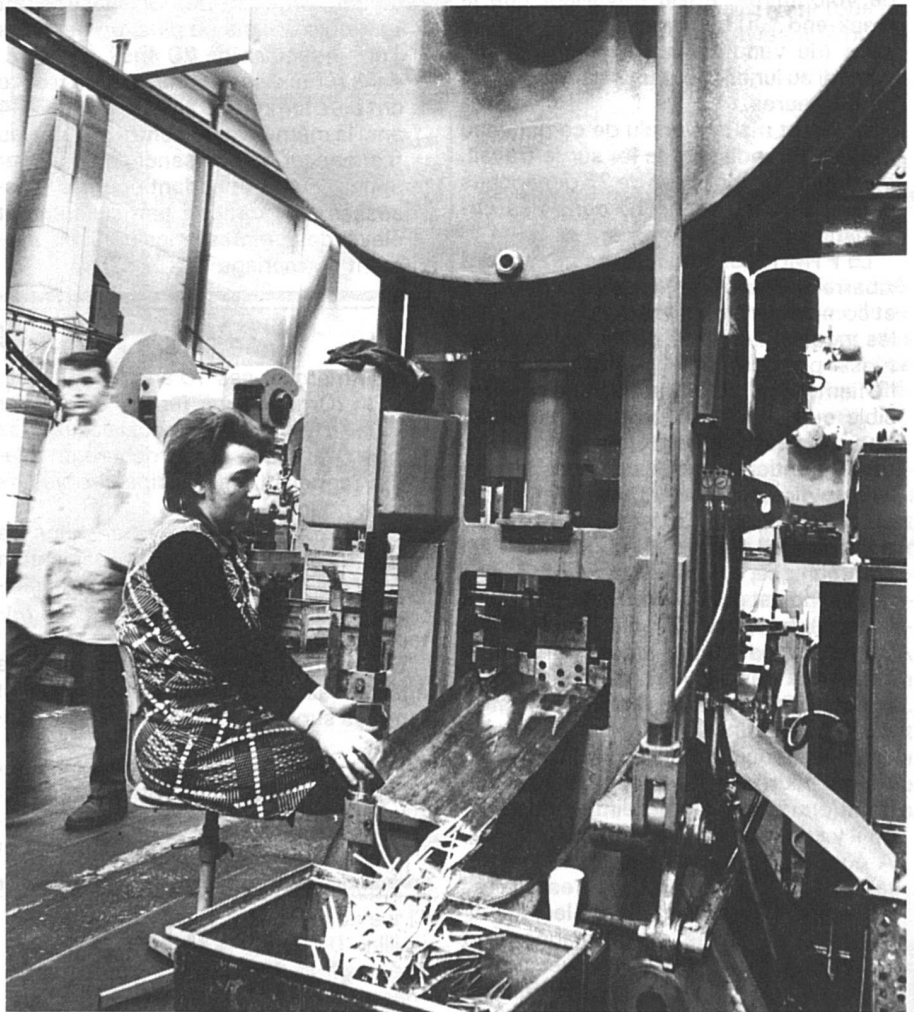
AVS : PROJET CONTESTE EGALITE, DISENT-ILS...

Le projet de la 10^e révision de l'AVS a déjà fait couler beaucoup d'encre. Nous y reviendrons pour notre part, dans un numéro spécial ce printemps. Voici donc simplement un rappel de ses points principaux :

- élévation à 63 ans de l'âge de la retraite pour les femmes, sans augmentation de la rente. Celle-ci est présentée comme un pas vers l'application de l'art. 4 al. 2 de la constitution sur l'égalité entre hommes et femmes. Cela correspond aussi à l'allongement de l'espérance de vie pour les femmes, qui a été depuis 1948 de 30 % contre 16 % pour les hommes
- on économisera ainsi 300 millions qui profiteront à divers groupes de rentiers : handicapés, divorcés, etc.
- le couple aura un droit commun à la rente ; elle sera déterminée par la durée la plus favorable du versement des cotisations par l'un ou l'autre des époux, et plus seulement de celles versées par le mari
- la rente de couple sera automatiquement versée aux conjoints séparément, et non plus seulement sur demande
- veufs et veuves seront mis sur pied d'égalité
- moyennant une réduction de 6,8 % les rentiers pourront demander à toucher leur rente un an avant l'échéance, soit à 62 ans pour les femmes et 64 pour les hommes.

L'Association Suisse pour les Droits de la Femme a d'ores et déjà réagi contre ce projet. Elle fait remarquer dans un communiqué que « la plupart des femmes paient indépendamment de leur état civil, leurs propres cotisations en vue de financer leur rente AVS, alors que seulement 1/5 des femmes bénéficient de la rente de couple. De plus, des centaines de milliers d'épouses exerçant une activité professionnelle, alimentent ce fonds de solidarité, souvent en pure perte, alors qu'elles fournissent une double journée de travail et participent ainsi à une importante plus-value de notre économie.

L'ADF désapprouve, de ce fait, une élévation de l'âge de la retraite des femmes qui ne serait pas accompagnée



Travailler un an de plus ? — (photo BIT)

d'autres mesures susceptibles de concrétiser l'égalité.

Au lieu d'un travail morcelé et incomplet, l'ADF plébiscite une révision qui instaure des rentes indépendantes de l'état civil et une flexibilité de l'âge de la retraite pour femmes et hommes.

Parmi les protestations soulevées par ce projet dans les milieux de femmes et de travailleurs, mentionnons une manifestation qui a réuni à Lausanne, le 18 décembre, environ 300 personnes à l'appel de l'Union syndicale et des partis de gauche. « Contre l'égalité à l'envers » et « Egalité dans le progrès » étaient les

slogans de la soirée. Et pour la note d'humeur, voici les deux vers composés pour l'occasion par un des orateurs, le syndicaliste Gérard Forster :

« Nous allons renvoyer à Alphons
Son cadeau de Noël auquel on renonce ».

On attend maintenant que les femmes empoignent sérieusement le problème. Au vu des réactions suscitées par le projet même auprès de personnes guère engagées dans la vie publique, un certain consensus devrait pouvoir s'établir par-delà les clivages politiques. — (pbs et sl)